

L'UNSA au congrès de la CES à Vienne : pour une Europe sociale, démocratique et écologique !

L'UNSA y était représentée par une délégation paritaire composée de Laurent Escure, Rachel Brishoual, Christian Chevalier et Emilie Trigo, complétée par Chloé Bourguignon pour la délégation du Comité Jeunes.

Dans son intervention, Laurent Escure a rappelé les valeurs auxquelles l'UNSA est attachée en faveur d'une Europe sociale, démocratique et économique et a affirmé que « nous devons promouvoir l'efficacité européenne pour lutter contre les extrémismes ».

Chloé Bourguignon, intervenant en tant que déléguée du Comité Jeunes, a rappelé l'importance du rôle des syndicats dans la transition écologique qui doit s'appuyer sur les jeunes.

A l'issue des nombreuses interventions, des amendements et des débats entre les 90 organisations affiliées représentées par quelques 600 délégués durant 3 jours, le congrès a adopté les textes qui vont guider ses actions et ses revendications jusqu'en 2023 (Le programme d'actions 2019-2023, Le Manifeste de Vienne, L'avenir de la CES), ainsi que trois motions d'urgence.

Ce moment de congrès était aussi l'occasion de renouveler la présidence et le secrétariat général et de convoquer le comité exécutif pour élire un nouveau comité de direction. Laurent Berger a été élu Président de la CES et Luca Visentini reconduit en tant que Secrétaire général.

Avec 45 millions d'adhérents, la CES est la plus grande force syndicale organisée en Europe ; une Europe qui, selon Joseph Stiglitz, économiste lauréat du prix Nobel d'économie, « est la seule lueur d'espoir pour le monde depuis Trump ».

La CES porte la vision d'un avenir meilleur pour toutes et tous au sein d'une Europe qui protège, une Europe durable, une Europe force de progrès social, « une Europe unie qui a un sens pour les travailleurs » comme l'a rappelé Alexander Van der Bellen, président fédéral de la République d'Autriche.

Pour consulter le rapport d'activités 2015-2019 de la CES :

<https://www.etuc.org/sites/default/files/page/file/2019-05/Activity%20Report%20FR.pdf>

Retrouvez l'intervention de Laurent Escure à la tribune du congrès de la CES à Vienne

https://youtu.be/k9vr7_FB3iw

Les 27, 28 et 29 mai : 3 nouvelles journées d'action contre le projet de loi Fonction Publique

L'UNSA Fonction Publique avec 6 autres organisations (la CGT, la FSU, Solidaires, la FA-FP, la CFTC et la CGC) appelle les agents publics à se mobiliser sans faire grève contre le projet de loi fonction publique.

Le Mardi 28 mai, jour du vote du projet de loi à l'Assemblée nationale, un rassemblement Place Édouard Herriot (Paris 7ème - à côté de l'Assemblée Nationale) est organisé entre 12h00 et 14h00.

Pour en savoir plus :

Voir le site de l'UNSA Fonction Publique :

<https://www.unsa-fp.org/>

Avec l'appel pour ces trois journées d'action :

<https://www.unsa-fp.org/?Pour-l-avenir-de-la-Fonction-publique-et-de-ses-agent-es>

Le tract « usagers » qui peut être distribué les 27,28 et 29 mai :

https://www.unsa-fp.org/IMG/pdf/2019-05-23_tract_fp_unitiare_usager-e-s_v1.pdf

Un contrat de justice sociale, écologique et solidaire pour l'Europe

Tribune du 23 mai des 19 organisations, dont l'UNSA, signataires en mars dernier du Pacte de justice sociale, écologique et solidaire

Cela devrait être une évidence.

Face aux grands défis qui dépassent nos frontières et qui impactent nos vies, face à la réalité du réchauffement climatique, face à la menace terroriste, face aux grandes puissances économiques, comme les États-Unis, la Chine, la Russie - tous des États quasi-continentaux : l'Europe est une opportunité pour mieux nous protéger, nous permettre de peser et développer des coopérations internationales. C'est aussi à cette échelle que doit se construire une solidarité dans l'accueil des migrants et réfugiés.

Mais nous n'avons pas seulement besoin d'Europe. Nous en avons envie. Envie d'une Europe qui engage la transformation écologique, économique et sociale que nous appelons de nos vœux avec le Pacte du pouvoir de vivre.

Pourtant il faut être lucide. L'Europe d'aujourd'hui - malgré tout ce qu'elle a apporté et apporte encore dans notre vie quotidienne, fait face à une multitude de défis : perte de confiance de la part des citoyens qui se sentent oubliés, menace écologique au moment où la biodiversité s'effondre et où les émissions de gaz à effet de serre repartent largement à la hausse dans plusieurs pays et continents, fragmentation sociale cristallisée autour de la montée des inégalités qui traversent nos sociétés. Autant de crises qui nourrissent les mouvements nationalistes et antidémocratiques, adeptes d'un repli sur soi égoïste et mortifère.

Attachés au projet européen, nous n'en sommes pas moins lucides sur les manquements des politiques menées par nos dirigeants nationaux et européens qui ont trop longtemps enfermé l'Union dans une rigueur budgétaire, érigée en totem politique, sans définir un horizon commun. La méfiance ou le rejet que peuvent susciter l'Europe sont nés des politiques portées en oubliant trop souvent les citoyens, la diversité des populations et des territoires européens.

Les Européens, eux, ont besoin d'éducation et de formation, d'emploi de qualité, de logement, de santé, de culture : des droits fondamentaux qui doivent être accessibles à tous, y compris aux personnes les plus vulnérables. Ils aspirent à vivre sur une planète préservée, à être écoutés et entendus, à pouvoir agir notamment à travers leurs associations et syndicats.

La mobilisation sans précédent des citoyens sur l'ensemble du continent en faveur de l'action climatique est d'ailleurs une source d'espoir et doit mener à une réorientation du projet européen. Chaque pas de l'Union européenne en faveur d'une transition écologique juste socialement fait bouger 500 millions de citoyens dans la bonne direction !

Les élections européennes du 26 mai prochain sont déterminantes pour ces enjeux.

Nous appelons donc les candidats à un nouveau contrat pour une Europe de justice sociale, écologique et solidaire. Mais, aux mots doivent correspondre des actes.

L'économie ne peut constituer la seule boussole du projet européen. Les États membres qui transpercent le plafond écologique ou bafouent les droits inscrits dans le Socle européen des droits sociaux doivent être sommés de résorber leur dette sociale ou écologique.

Ce nouveau cap devra redonner des perspectives aux plus fragiles et aux plus isolés, afin de remettre l'humain au cœur de la vie économique, mais aussi tisser les nécessaires solidarités pour soutenir les citoyens les plus

vulnérables dans les grandes transitions, écologique, technologique, démographique et numérique. Les industries et secteurs les plus pollueurs devront davantage contribuer à financer, par une taxation sur leurs émissions, la transition écologique pour tous.

L'Union européenne devra lancer un vaste plan européen d'investissement pour le cli-mat et l'emploi, sorti du calcul du déficit public, afin d'entraîner l'économie européenne vers une révolution industrielle écologique et économe en ressources. Les priorités sont nombreuses, au premier rang desquelles éradiquer dès 2025 la précarité énergétique, qui touche 50 millions d'Européens, par un plan de rénovation des logements ; accélérer l'essor des énergies renouvelables pour mettre fin au charbon et au gaz fossile, planifier la sortie des énergies fossiles dans le transport à un horizon compatible avec les Accords de Paris et, surtout, accompagner les personnes et les territoires impactés par ces changements vers des métiers et activités d'avenir.

Par ailleurs, l'Union européenne doit faire preuve de moins de naïveté sur le libre-échange. L'Europe unie a les moyens de soumettre tout accord de commerce et d'investissement aux respects des normes internationales en matière climatique, environnementale et sociale. Elle doit refuser dans ces accords tout système qui permettrait aux investisseurs étrangers d'attaquer les législations sociales et environnementales de ses États membres. La santé et le bien-être de tous les citoyens européens en dépendent. Il faudra à ce titre évaluer l'impact des lois et des politiques publiques sur les 10 % les plus pauvres de la population et au regard des Objectifs de Développement Durable.

Ces grands chantiers collectifs sont une urgence qui se doit d'intégrer comme une nécessité absolue l'impératif social trop longtemps oublié par la construction européenne.

De même, le projet européen suppose une solidarité réelle entre les États-membres s'agissant de l'accueil des demandeurs d'asile. La prise en compte du choix des personnes dans un dispositif unifié de reconnaissance du droit d'asile est une urgence pour mettre fin aux maltraitements auxquelles se livrent les États dans le cadre du Règlement de Dublin qui devra être revu.

Aux déçus de l'Europe qui envisagent de s'abstenir, nous disons : faites entendre votre voix pour une Europe écologique et sociale ! Car le Parlement européen a plus de pouvoir que jamais et c'est bien de leur bulletin de vote que naîtra la configuration politique des institutions dont celle de la future Commission européenne.

Enfin, aux divers candidats en course favorables à l'Europe, nous disons que leur responsabilité est immense. Nous les appelons à soutenir ce nouveau contrat pour une Europe de justice sociale, écologique et solidaire. Du projet politique qu'ils sauront ou non incarner, de leur capacité à entendre les citoyens et à co-construire enfin avec les acteurs sociaux, dépendra le sort de l'Europe et donc de notre avenir commun.

L'UNSA présente à la première plénière de la nouvelle mandature de la CNCDH

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) a été renouvelée le 10 avril 2019, par un arrêté du Premier ministre. L'UNSA y sera ainsi représentée par Emilie Trigo et Nicolas Gougain.

La première plénière de la nouvelle mandature placée sous la présidence de Jean-Marie Delarue s'est tenue le 23 mai. Ce fut l'occasion d'élire deux vice-présidentes, Laurène Chesnel (pour le collège des ONG) et Soraya Amrani-Mekki (pour le collège des personnalités qualifiées).

L'institution a été en sommeil depuis plusieurs mois, faute de nominations et malgré des actualités importantes. Ainsi, l'assemblée a mandaté le nouveau président pour qu'il rappelle fermement au gouvernement les engagements internationaux de la France à respecter les droits humains, plus particulièrement au sujet du rapatriement des enfants de nationalité française détenus dans des camps en Syrie.

Enfin, cette séance fut l'occasion d'adopter un avis relatif au "plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT" mené par la DILCRAH et dont la CNCDH est évaluateur national indépendant.

L'UNSA, qui a participé aux groupes de travail sur cet avis, se félicite de l'adoption de ce texte à l'unanimité. Si le précédent plan est encourageant, il reste insuffisant et manque de portage politique.

La CNCDH réaffirme la nécessité que la lutte contre les LGBTphobies soit une véritable politique publique, dotée de moyens et d'objectifs et non ce qui pourrait s'apparenter à un saupoudrage de subventions aux acteurs associatifs.

Les assistants sociaux de l'Éducation nationale en congrès à Reims

Le congrès du SNASEN UNSA Éducation s'est déroulé à Reims du 15 au 17 mai 2019.

Une quarantaine de délégués venant de Métropole et des DOM ont représenté les sections académiques.

Les congressistes ont élu un nouveau bureau national. Tiphaine Jouniaux reste Secrétaire générale et Colette Bonny devient Secrétaire générale adjointe.

Christine Coq Moutawakkil, chargée de mission UNSA, représentante UNSA au Haut Conseil du Travail Social, a co-animé un temps de réflexion professionnelle : « Être expert dans sa pratique, se reconnaître expert et être reconnu expert à l'Éducation Nationale ».

Les militant.e.s ont réfléchi aux moyens de valoriser cette expertise par le syndicat. Les travaux se poursuivront l'année scolaire à venir.

Le SNASEN UNSA Éducation est pleinement mobilisé pour apporter à l'UNSA et à sa fédération UNSA Éducation toute son expertise en contribuant aux débats et aux propositions sur les politiques sociales et le travail social.

Résultats d'élections CSE : L'UNSA le syndicat qui monte !

Dans tous les secteurs l'UNSA enregistre de bons résultats

Sidérurgie :

Arcelor-Mittal Florange (Florange-57) : établissement de plus de 2 250 salariés, l'UNSA a obtenu 11,4% des suffrages et fait son entrée au CSE. La CFDT obtient 31,3% (baisse de 5 points), la CGT 15,5% (- 4 points), la CGC 30,8% (-1 pt) et FO 11% (-1 pt) **1ère participation**

Banque :

Banque de France Hauts-de-France (Lille-59) : établissement de 435 salarié.e.s, l'UNSA devient le 1er syndicat avec 21,5% et 2 sièges. La CFTC obtient 19,5%, FO et Solidaires 18,3% chacun (liste d'union), et la CGC 14,1% des suffrages. La CGT (7,4%) et la CFDT (0,2%) ne sont pas représentatives. **1ère participation**

Banque de France Normandie (Rouen-76) : établissement de 242 salarié.e.s, l'UNSA devient représentatif avec 14,2% des suffrages. Solidaires obtient 31,2%, la CGT 29,8%, la CGC 11,2% et FO 10,4%. La CFDT n'est pas représentative (3,1%) **1ère participation**

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (Metz-57) : Dans cette banque issue de la fusion de la BP Alsace et de la BP Lorraine Champagne (2 625 salarié.e.s), l'UNSA gagne sa représentativité avec 11% des suffrages. La CGC obtient 46,9%, la CFTC 28,1%, la CFDT 20,1%. **1ère participation**

Assurance :

AGPM Gestion (Toulon-83) : établissement de 493 salarié.e.s, l'UNSA devient le 2ème syndicat de l'entreprise, faisant plus que doubler son score en voix (160) et passant de 14,3% en 2014 à 30% en 2019 ! FO obtient 38,5%, la CGC obtient 16,4%, la CGT et la CFDT perdent leur représentativité avec respectivement 9,2% et 5,9%.

Propreté :

Sodexo Hygiène Propreté (Guyancourt-78) : entreprise du groupe Sodexo de 976 salarié.e.s, l'UNSA progresse fortement passant de 5,5% en 2014 à 19,6%. FO obtient 41,8%, la CFDT jusqu'ici majoritaire obtient 19,7%, la CGT 17,4% et la CGC 1,4%.

Chimie :

Oril Industrie (Bolbec-76) : dans cette entreprise du groupe Servier (745 salarié.e.s), l'UNSA devient 415 voix et 77,9% des suffrage.

Production d'eau et boisson sans alcool :

Orangina Suntory France Production Donnery (Donnery-45) : dans cet établissement de 181 salarié.e.s du leader des boissons aux fruits en France, l'UNSA devient majoritaire avec 57,8% des suffrages. La CFDT obtient 32,6% et la CGC 9,5%. La CGT, jusqu'ici syndicat majoritaire, disparaît de l'établissement. Sur l'ensemble de l'entreprise **Orangina Suntory France Production** (4 établissements – 653 salarié.e.s), l'UNSA devient représentative avec 15,5%. FO perd sa représentativité dans l'entreprise. **1^{ère} participation**

Métallurgie :

Aprolis OSO (Créteil-94) : établissement de 122 salariés de ce loueur de manutention, l'UNSA obtient 100% des suffrages dans les 2 collèges. **1^{ère} participation**

Moteurs Leroy-Somer (Angoulême-16) : fabricant de moteurs électriques et alternateurs de plus de 2500 salariés, l'UNSA gagne sa représentativité avec près de 200 nouvelles voix et 11,5% sur l'ensemble de cette entreprise.

Sur l'établissement de **Leroy-Somer Sillac** (Angoulême-16), l'UNSA obtient 30% des suffrages. **1^{ère} participation**

Sur l'établissement de **Leroy-Somer Agriers** (Angoulême-16), l'UNSA obtient 20% des suffrages. **1^{ère} participation**

Sur l'établissement de **Leroy-Somer Fonderie** (Angoulême-16), l'UNSA obtient 59% des suffrages. **1^{ère} participation**

Santé privée :

Clinique Bon Séjours (Arras-62) : dans cet établissement de 378 salarié.e.s, du groupe Ramsay-Générale de Santé, l'UNSA remporte « haut la main » les élections avec plus de 200 voix et 74,5% des suffrages. La CFTC, jusqu'ici seul syndicat, obtient 25,5%. **1^{ère} participation**

Laboratoire d'analyse biologie médicale Alpha Bio (Marseille-13) : entreprise de 241 salarié.e.s, l'UNSA obtient 82,2% des suffrages. FO obtient 17,8% **1^{ère} participation**

Sécurité sociale :

CPAM de Gironde (Bordeaux-33) : dans cette caisse de sécurité sociale (1 251 salarié.e.s), l'UNSA devient représentative avec 11,8% et fait son entrée au CSE. La CFTC obtient 45,3% (plus 15 pts), la CGT 23,6% (baisse de 15 pts), la CFDT obtient 19,3% (perte de 10 pts). **1^{ère} participation**

CPAM de la Drôme (Valence-26) : dans cette caisse de sécurité sociale (354 salarié.e.s), l'UNSA confirme sa première place devenant même majoritaire avec 52,6% (+3 pts). La CGT obtient 37,2% (perte de 4 pts), la CGC obtient 10,2% (+ 5 pts). FO perd la représentativité et disparaît de l'entreprise.

Transport routier :

BTL Transports (Amiens-80) : entreprise de transport logistique de 230 salarié.e.s, l'UNSA obtient 21,9% des suffrages. La CFDT 29,2%, la CFTC 28,4% et FO 20,4%.

Les Autocars Artésiens (Béthune-62) : dans cette entreprise de transport interurbain de 231 salarié.e.s, l'UNSA obtient 9,8% des suffrages et 1 siège. La CFDT obtient 37,6%, la CFTC 20,9%, la CGT 14,8%, SUD 6% et FO 5,4%.

Autocars Metereau (Saujon-17) : autocariste (54 salarié.e.s) du groupe ASTT, l'UNSA obtient 89,7% des suffrages et l'ensemble des sièges